



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION NATIONALE DES
DROITS DE L'HOMME
CNDH-RDC



Institution d'Appui à la Démocratie

Le Président

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°003 RELATIF A LA
SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS
DE L'HOMME DE CE VENDREDI 07 FEVRIER 2025.**

1. La CNDH-RDC est satisfaite de la tenue, ce jour, de la session extraordinaire du Conseil des Droits de l'Homme examinant essentiellement la situation qui prévaut actuellement dans la partie l'Est de la RDC.
2. Elle remercie par la même occasion les Etats membres et non-membres du Conseil des Droits de l'Homme pour la solidarité exprimée à la RDC et le soutien lui accordé en vue du rétablissement total de la paix dans la partie Est de la RDC et de la pacification de toute la région des Grands-Lacs.
3. La CNDH-RDC, soucieuse de la situation inquiétante actuelle des défenseurs des droits de l'homme, des autres populations civiles et des restrictions des libertés fondamentales consacrées par la Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée

Siège National : 38, Boulevard du 30 juin, Réf : Arrêt Batetela/Kinshasa-Gombe

Contact : +243 81 89 88 261/+243 995 460 893

E-mail : pmukulu@yahoo.fr;

Website : www.cndhrdc.net

par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011, réitère sa position de la signature en urgence de l'arrêté ministériel des droits humains règlementant les activités du défenseur des droits de l'homme, au vu de la loi n°23/027 du 15 juin 2023 relative à la protection et responsabilité du défenseur des droits humains en RDC.

4. Somme toute, la CNDH-RDC salue la mise en place de la commission d'enquête internationale du Conseil des Droits de l'Homme sur la situation des droits humains en RDC en cette période cruciale et en profite pour rassurer le Conseil de sa disponibilité d'accompagner cette mission dès son début des travaux jusqu'à ses conclusions. Ceci pour l'intérêt et le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la RDC.
5. La CNDH rassure la population civile et les défenseurs des droits de l'homme de son soutien indéfectible dans la mobilisation de tous les acteurs pour leur protection et ne ménagera aucun effort pour que cela soit de mise dans toute la partie Est de la RDC.

Fait à Kinshasa, le 07 Février 2025

Paul NSAPU MUKULU

Président de la CNDH-RDC

Siège National : 38, Boulevard du 30 juin, Réf : Arrêt Batetela/Kinshasa-Gombe
Contact : +243 81 89 88 261/+243 995 460 893

E-mail : pmukulu@yahoo.fr

Website : www.cndhdc.net